

DECRET N° 2008 - 618 DU 22 OCTOBRE 2008

portant nomination des Membres du
Conseil d'Administration de la Société
Béninoise d'Energie Electrique (SBEE).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu** l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêts économiques ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988, portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 94-009 du 28 juillet 1994, portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007, portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006, fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2004-098 du 1^{er} mars 2004, portant approbation des statuts de la Société Béninoise d'Energie Electrique harmonisés avec l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Sur Proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 septembre 2008 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Société Béninoise d'Energie Electrique, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur **Gabriel DANSOU LOKOSSOU**, représentant le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Monsieur **Innocent ADJAHOU**, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur **Rigobert LAOUROU**, représentant le Ministre de l'Industrie et du Commerce ;
- Monsieur **Nounagnon Aristide DJIDJOHO**, représentant le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique ;
- Monsieur **Didier HOUNGAN**, personnalité privée du secteur de l'électricité ;
- Monsieur **Sourou Irénée YONLONFOUN**, représentant les Usagers des Services de l'Electricité ;
- Monsieur **Claude ZIBO**, représentant le personnel de la SBEE.

Article 2 : Monsieur **Gabriel DANSOU LOKOSSOU** est nommé Président du Conseil d'Administration de la SBEE.

Article 3 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 octobre 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective,
du Développement et de l'Evaluation
de l'Action Publique,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre des Mines,
de l'Energie et de l'Eau,



Sacca LAFIA

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Ampliations : PR 2; CES 2; AN 2; SGG 2; CC 1; CS 1; HAAC 1; MECPDEAP 4 MEF 2; MMEE 2; Autres Ministères 27, Départements 6; DGAE-DGCPE 2; CNSR 5; DGBM 2; DGTCP 2; INSAE 1; UNB 1; FASEG 1; FADSP; ENAM 1; ENEAM 1; GCONB 1; JORB 1.